

## De la spécificité du théâtre musical de création

Sylvain Scott

Numéro 173 (4), 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/92208ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

### ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Scott, S. (2019). De la spécificité du théâtre musical de création. *Jeu*, (173), 56-57.

# De la spécificité du théâtre musical de création

Sylvain Scott

L'auteur, cofondateur du Théâtre le Clou, comédien, chanteur et metteur en scène, est l'un des rares à proposer du théâtre musical pour adolescent-es. Il questionne ici les conditions de la pratique pour mieux orienter les politiques d'aide publique.

Peu importe l'endroit où il se crée et la forme qu'il emprunte, le théâtre musical est un genre à part entière. La spécificité liée à sa création impose de mettre en place un processus de travail hors des paramètres habituels. Cette forme théâtrale, qui bénéficie d'une pluralité de disciplines artistiques, demande l'apport de nombreux créateurs et de créatrices et beaucoup de temps. Que ce soit à Londres ou à New York, il n'est pas rare de voir un processus de création s'échelonner sur plusieurs années avant que le spectacle ne voie le jour. Il faut souvent même quelques tentatives scéniques d'une œuvre avant d'en arriver à une version finale.



*La vraie vie est ailleurs*, texte, mise en scène, interprétation et voix hors champ de Sylvain Scott, interprétation musicale, arrangements et direction musicale de Benoit Landry, interprétation musicale de Sophie Desrosiers et Patrice Massicotte, paroles et musique de Robert Charlebois et Réjean Ducharme (SOLO), présenté à la Salle Jean-Claude Germain du Théâtre d'Aujourd'hui en mai 2015. Sur la photo : Sylvain Scott. ©Simon Ménard



*Je suis William*, texte et paroles des chansons de Rébecca Déraspe, mise en scène et scénographie de Sylvain Scott, musique et environnement sonore de Benoit Landry et Chloé Lacasse (Théâtre le Clou), présenté au Théâtre Télébec de Val d'Or en février 2018. Sur la photo : Edith Arvisais, Simon Labelle-Ouimet et Renaud Paradis. © François Godard

Qu'importe l'ampleur de la production. Les mécanismes de création de cette forme possèdent une écologie méconnue: à l'écriture du texte, une entreprise qui recèle déjà son lot de défis, s'ajoute l'art de mettre sur papier les paroles d'une chanson, où la compétence d'un parolier ou d'une parolière devient souvent nécessaire, et la composition musicale qui vient donner sa couleur globale à la proposition. Ce genre théâtral, où la musique a souvent une valeur équivalente au texte, exige que se développe un travail pertinent de croisement des langages.

### REVOIR LES MÉCANISMES D'ÉVALUATION

Compte tenu de l'intérêt de plus en plus marqué pour le théâtre musical et de la qualité des créateurs et des créatrices d'ici, des moyens doivent être mis en place de façon plus spécifique afin de mieux valoriser l'élaboration d'un répertoire. Aussi, il est temps de défaire les *a priori*: il serait trop simpliste de ne voir le théâtre musical qu'à travers le prisme des œuvres américaines et britanniques à grand déploiement. En théâtre jeune public, cette forme artistique est tout à fait capable de se développer et de prendre sa place sur les marchés de la diffusion, tant au Québec qu'à l'étranger. Avec *Je suis William*, un texte de Rébecca Déraspe et des musiques de Benoit Landry et Chloé Lacasse, le Théâtre le Clou propose un théâtre musical où les mots et la musique évoluent dans un bel équilibre.

Le grand succès que connaît cette production repose sur un ensemble d'éléments, certes, mais notre satisfaction est de constater que l'aspect chanté devient même un plus dans l'appréciation du spectacle. Et ce, tant chez les programmateurs et programmatrices que pour les publics scolaire et adulte.

Lorsqu'un·e artiste d'ici souhaite développer un projet de théâtre musical, il ou elle se rend vite compte, en parcourant les plateformes des Conseils des arts du Québec et du Canada, que la discipline n'existe pas. Déposer un projet devient alors un exercice relevant à la fois de la stratégie et de l'intuition. Dois-je adresser mon projet à un jury en théâtre ou en musique? Quel jury saura le mieux comprendre et évaluer mon projet? Le théâtre musical devrait-il, au sein des programmes de financement, se voir reconnu comme une forme à part entière?

En 2005, je créais à la salle Jean-Claude Germain du Théâtre d'Aujourd'hui un solo musical à partir des chansons de Réjean Ducharme et Robert Charlebois. En plus d'y faire la mise en scène, de coréaliser la scénographie avec l'artiste Nathalie Trépanier, j'en étais l'interprète. Martin Faucher avait accepté d'agir à titre d'œil extérieur. À l'époque, j'avais jugé bon de déposer ma demande en théâtre au Conseil des arts et des lettres du Québec. Je considérais qu'avec des éléments tels que Ducharme, la facture résolument théâtrale du spectacle et la présence

de Martin, déposer ce projet en musique aurait été une erreur, même si la musique occupait une grande place dans le spectacle. J'étais très fier d'avoir obtenu le financement pour ce projet. Fier, et conscient que l'idée de porter l'univers de Ducharme en théâtre chanté avait de quoi susciter la curiosité. Pour obtenir du financement, peu importe la discipline, un projet doit pouvoir se démarquer tout en démontrant sa pertinence. C'est encore plus vrai en théâtre musical. Ainsi, mon projet aurait-il été financé sans un Ducharme et un Charlebois pour *faire la différence*?

Il serait souhaitable que soient mis en place par nos conseils des arts des comités distincts d'évaluation pour les demandes en théâtre musical, afin d'ouvrir la voie à des expressions contemporaines innovantes en théâtre chanté. Loin d'avoir connu son âge d'or, le théâtre musical est en droit de rêver à un avenir à la mesure de ses possibilités. •

Acteur, metteur en scène, chanteur et codirecteur artistique du Théâtre le Clou, **Sylvain Scott** est actif sur la scène théâtrale montréalaise depuis sa sortie de l'École de théâtre du collège Lionel-Groulx en 1988. Sa passion pour la musique l'amène à peaufiner une démarche personnelle en théâtre musical. Régulièrement, son travail de metteur en scène croise celui de scénographe.